



Ecole
Supérieure
Art
Avignon

École supérieure d'art d'Avignon
500 chemin de Baigne-Pieds
84000 Avignon
Tel : 04 90 27 04 23

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 JUIN 2022

DÉLIBÉRATION N°7 Budget supplémentaire (BS) 2022

Conformément aux délibérations du Conseil d'administration du 28 juin 2021 approuvant le compte administratif et le compte de gestion de l'école d'art, il convient aujourd'hui de procéder à l'affectation des excédents de la section de fonctionnement et de la section d'investissement au travers d'un budget supplémentaire.

Le budget supplémentaire a pour objectif, essentiellement, de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent et de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif.

Le compte administratif 2021 fait apparaître un excédent de fonctionnement de **210 713.32€** et un solde d'exécution de la section d'investissement de **223 889.26€** affectés au compte 001 en recettes d'investissement.

La délibération d'affectation du résultat a été adoptée en séance du Conseil d'Administration.

L'excédent de fonctionnement est ainsi affecté :
- 002 résultat de fonctionnement reporté : 210 713.32€

Le solde d'exécution positif de 154 963.35€ de la section d'investissement a été affecté au compte 001 en recettes d'investissement.

En section d'investissement, le solde d'exécution positif est dans ce cadre employé en premier lieu pour financer le solde des restes à réaliser de la section d'investissement.

Le budget supplémentaire soumis au vote du Conseil d'administration se présente ainsi :

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	297 000,00	0,00	49 829,60	0,00	346 829,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 486 156,00	0,00	94 624,00	0,00	1 580 780,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 171,00	0,00	0,00	0,00	1 171,00
666	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 784 327,00	0,00	144 453,60	0,00	1 928 780,60
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	8 050,00	0,00	36 076,00	0,00	44 126,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 792 377,00	0,00	180 529,60	0,00	1 972 906,60
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	33 829,00		30 183,72	0,00	64 012,72
043	Opérat° ordre interne de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		33 829,00		30 183,72	0,00	64 012,72
TOTAL		1 826 206,00	0,00	210 713,32	0,00	2 036 919,32

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 036 919,32

Les dépenses de fonctionnement ont été ajustées en fonction de l'analyse des 3 derniers budgets réalisés de l'ESAA et du taux de réalisation de la dépense lors du 1^{er} trimestre 2022 et en fonction de l'activité de l'école.

Vous trouverez ci-dessous les dates prévisionnelles clé pour cette fin de cycle et la rentrée :

DATES CLEFS ESAA CYCLE 2021-2022 :

MOIS	DATE	ACTIVITÉS – DIPLOMES ESAA	PERSONNELS MOBILISÉS
MAI 2022	3 mai au 6 mai	Auditions des candidats CONCOURS	Présence des <u>enseignant.es</u> et pôle pédagogique
	17 et 18 mai	Bilan L3 Création	Présence des <u>enseignant.es</u> et Cécile Cavagna
	19 mai	Diplôtabilité L3 Création	Présence des <u>enseignant.es</u> et Cécile Cavagna
JUN 2022	13 au 17 juin	Organisation DNA Conservation-Restauration et Création	Présence des membres du jury + <u>enseignant.es</u> et pôle pédagogique
	7 et 8 juin	Organisation DNSEP Création à la Collection Lambert	Présence des membres du jury + <u>enseignant.es</u> et pôle pédagogique
	27 au 30 juin	Bilan L1 et L2 CR et Création	Présence des <u>enseignant.es</u> et pôle pédagogique
JUILLET 2022	Du 7 au 26 juillet	En écho, Ateliers jeune public Festival In Avignon à Champfleury	Ateliers d'EAC
	Du 1 au 15 juillet	Mnémonique à Champfleury	Présence équipe technique et administrative
	15 juillet	Vacances des enseignants	
	29 juillet – 21 août	Fermeture estivale de l'école	
AOÛT 2022	31 juillet 1 ^{er} août 22 août 23 août	Envois des sujets concours 2 ^e session Envoi des mémoires CR Ouverture de l'école Retours des sujets concours 2 ^e session	Service pédagogique Présence équipe administrative et technique

SEPTEMBRE 2022	5 septembre	Rentrée ESAA	Présence des <u>enseignant.es</u> , pôle pédagogique et équipe administrative et technique
	8 et 9 septembre	Oral du concours de la 2 ^e session	Présence des <u>enseignant.es</u> et pôle pédagogique
	14 au 16 septembre	Organisation DNSEP Conservation-Restauration	Présence des <u>enseignant.es</u> et pôle pédagogique
	23 septembre	Informations pédagogiques (calendrier, EDT, etc.)	Présence des <u>enseignant.es</u> et pôle pédagogique
	26 septembre	Réunion de rentrée ESAA	Présence des personnels <u>enseignant.es</u> et admin Présence de tous les personnels à la réunion de rentrée et
	26 au 30 septembre	Semaine d'intégration	Semaine d'intégration pour tous les <u>étudiant.es</u> de l'ESAA (obligatoire pour les L1 et les nouveaux arrivants)
OCTOBRE 2022	3 octobre	Reprise des cours ESAA	Présence de tous les personnels et <u>étudiant.es</u>

Le budget supplémentaire intègre les éléments ci-dessous :

Pour les charges de personnel :

- les dépenses liées au contentieux du dossier de Madame Malbos (36 138€) ;
- les charges de rémunération pour 2 mi-temps ETP de PEA en conservation-restauration ;
- les dépenses liées à l'augmentation prévisionnelle de la valeur du point ;
- les dépenses liées au projet Mnémonique prévu en juillet 2022.

Pour les charges à caractère général, les comptes de fonctionnement sont réajustés en fonction du taux prévisionnel de dépenses et des besoins des services.

Le BS intègre aussi la dotation aux amortissements 2021 non inscrite au compte administratif 2021.

Les charges exceptionnelles intègrent les charges liées à ERASMUS ainsi que les charges liées à l'accueil d'un artiste en exil à compter de septembre 2022.

La réunion de rentrée des enseignant-es sera le 26 septembre 2022 pour le cycle 2022-2023. Une semaine d'intégration sera organisée du 26 au 30 septembre 2022 en direction des étudiant-es comme cela a été fait l'année dernière.

La reprise des cours se fera le lundi 3 octobre 2022. Les ateliers d'éducation artistique et culturelle commenceront également à compter du 3 octobre 2022.

Les auditions du HCERES se dérouleront la semaine du 3 octobre 2022 permettant aux représentants du HCERES d'échanger avec l'ensemble des représentants des métiers de l'ESAA.

2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	91 920,00	0,00	0,00	0,00	91 920,00
73	Impôts et taxes	3 043,00	0,00	0,00	0,00	3 043,00
74	Dotations et participations	1 722 007,00	0,00	0,00	0,00	1 722 007,00
75	Autres produits de gestion courante	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Total des recettes de gestion courante		1 818 971,00	0,00	0,00	0,00	1 818 971,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	7 235,00	0,00	0,00	0,00	7 235,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 826 206,00	0,00	0,00	0,00	1 826 206,00
042	Operat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Operat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 826 206,00	0,00	0,00	0,00	1 826 206,00
						+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						210 713,32
						=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						2 036 919,32

Les demandes de subvention formulées en 2022 seront constatées lors du compte administratif 2022.

B. SECTION D'INVESTISSEMENT :

1. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 829,00	0,00	0,00	0,00	33 829,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	33 829,00	0,00	0,00	0,00	33 829,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat' (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat' et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	33 829,00	0,00	0,00	0,00	33 829,00
040	Opérat' ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	33 829,00	0,00	0,00	0,00	33 829,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

2. RECETTES D'INVESTISSEMENT :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,regie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (4)	33 829,00		30 183,72	0,00	64 012,72

Page 9

Ecole Supérieure d'Art d'Avignon - Budget Principal - BS (projet de budget) - 2022

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		33 829,00		30 183,72	0,00	64 012,72
TOTAL		33 829,00	0,00	30 183,72	0,00	64 012,72

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 223 889,26

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 287 901,98

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-12, L.1612-13 et L.2121-31 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération du 10 décembre 2021 du Conseil d'administration relative au budget prévisionnel 2022 ;

Vu la délibération du 03 juin 2022 du Conseil d'administration relative à l'approbation du compte administratif 2021 ;

Vu la délibération du 03 juin 2022 du Conseil d'administration relative à l'affectation du résultat du CA 2021 ;

Le Conseil d'administration, en date du 03 juin 2022 après en avoir délibéré :

- **adopte** le budget supplémentaire pour l'exercice 2022 annexé à la présente délibération ;
- **accepte** de modifier en conséquence les montants inscrits aux différents articles détaillés dans le document ci-annexé ;
- **autorise** le directeur ou l'administrateur à signer tout document afférent à cette demande.

Vote	
Nombre de présents	18
Nombre de votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Le Président du Conseil d'administration
Damien MALINAS

